



CAF : Retenue sur droits

Par **Iman31**, le **01/03/2021** à **22:12**

Bonjour

je viens vers vous car là caf à suspendu tout mes droits suite à mon changement de situation en effet j'ai déclaré mon activité vdi qui m'a permis de toucher des petites sommes ne dépassant pas les 100€ Max par mois .

Je touche le rsa à partir du moment ou j'ai fait mon changement de situation la caf à suspendu tout mes droits (caf et apl)

Mon dossier à traîné depuis 3 mois pour à la fin me dire que c'est moi qui dois leurs rembourser et ils m'ont rien versé du tout.

je compte faire un recours mais j'aurais besoin de quelques conseils.

Merci pour vos réponses

Par **youris**, le **02/03/2021** à **16:42**

bonjour,

si vous devez de l'argent à la CAF, celle-ci se rembourse sur les successions futures.

vous pouvez vous rendre dans les locaux de votre CAF pour expliquer votre situation.

sinon vous pouvez saisir son médiateur ou/et sa commission de recours amiable.

salutations